

DECISIONS ADMINISTRATIVES

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

Les décisions rattachées à la séance de ce Conseil Municipal et prises dans le cadre de la délibération du Conseil Municipal 11 avril 2014 sont portées à la connaissance de l'Assemblée.

N°	DEPOT EN PREFECTURE LE	OBJET	SERVICE
1	23 mars 2017	La Ville du Mans met à disposition des associations "Et alors ! Cie", "ATAPA" et "Graine d Image", un local n° 104 situé au Mans 35 rue de Degré pour une durée d'un an renouvelable tacitement et moyennant le remboursement d'une forfait de charges annuel de 796 € et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, payable à part égale par chacune des associations.	Urbanisme - Foncier
2	30 mars 2017	Vente de vieux matériel de restauration professionnel réformé	Moyens Partagés
3	30 mars 2017	Cession de matériel - Décision de février 2017 Vente de matériels et objets réformés de la Ville du Mans Liste des articles à mettre en vente sur Webenchères	Moyens Partagés
4	30 mars 2017	Association Les Petits Débrouillards - Mise à disposition des bureaux n°2, n°112, n°113 et n°114 au Pôle Associatif Guy Moquet	Vie des quartiers et salles municipales
5	30 mars 2017	Association Armaine - Mise à disposition de la salle polyvalente René Clair	Vie des quartiers et salles municipales
6	30 mars 2017	Association SOS Racisme - Mise à disposition du bureau de la salle municipale René Clair	Vie des quartiers et salles municipales
7	30 mars 2017	Association Handicapable - Mise à disposition de bureaux au Pôle Associatif Coluche	Vie des quartiers et salles municipales
8	30 mars 2017	Association Pièces et Main d'Œuvre - Mise à disposition des salles n°1 et n°2 à la maison de quartier Les Arrières	Vie des quartiers et salles municipales
9	30 mars 2017	Association France Parkinson - Mise à disposition de la salle n°1 de la maison de quartier Les Arrières	Vie des quartiers et salles municipales
10	06 avril 2017	SARL LA GUINGUETTE SQUARE DES TANNERIES participe à l'animation des lieux durant la période estivale	Direction Financière et Juridique
11	21 avril 2017	La Ville met à disposition des associations "Perenne Cie", "Pazapa", "La compagnie à 3 branches", "La Fièr Allure" un local 35 rue de Degré au Mans pour une durée d'un an renouvelable tacitement moyennant le remboursement d'un forfait de charges annuel de 796 € et de taxe d'enlèvement des ordures ménagères partagée entre les 4 associations	Urbanisme - Foncier
12	19 avril 2017	Tarif de vente de cartes postales et marques pages de la boutique du Carré Plantagenêt	Musées